

Mesures ASH / Etablissements spécialisés

Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants

Poste UPE2A

Création d'un poste UPE2A (lieu d'implantation à déterminer)

ARRAS A.S.H.

ULIS école

Transformation d'un poste Ulis école TSLA en poste Ulis école sans spécialité au groupe scolaire Marcel-Lejosne de Richebourg (Béthune 4)

Création d'un poste Ulis école sans spécialité à l'école primaire Léopold Parent de Cauchy-à-la-Tour (Auchel)

LENS A.S.H.

ULIS école

Fermeture (pour transfert) d'un poste d'Ulis école TFA à l'école Jean Macé élémentaire de Liévin

Création (par transfert) d'un poste Ulis école sans spécialité à l'école élémentaire Jean Rostand de Grenay (Bully-les-Mines)

ENSEIGNANT RÉFÉRENT ASH

Création de trois postes d'enseignants référents dans la circonscription de :

- Arras ASH (Collège Pablo Néruda de Vitry-en-Artois)
- Calais ASH (Collège Paul Langevin de Boulogne-sur-mer)
- Lens ASH (Collège Jean Zay de Lens)